



Journée régionale des Observatoires Photographiques du Paysage

« Les Observatoires photographiques du paysage dans les Parcs Naturels Régionaux, un outil pour révéler l'évolution des milieux soumis aux pressions anthropiques et climatiques »

22 novembre 2022 à Toulouse (CVRH)

Le Réseau Paysage Occitanie s'est engagé à offrir un espace d'échanges entre les structures porteuses d'Observatoires Photographiques du Paysage (OPP).

Organisée par la DREAL, cette journée s'inscrit dans le cadre de l'animation des OPP de l'Occitanie et notamment dans les rencontres régionales annuelles.

Le 22 novembre 2022, une quarantaine de personnes (techniciens de collectivités, universitaires, associations, services de l'État ...) se sont retrouvées pour partager leurs expériences sur la construction des observatoires photographiques du paysage autour du thème « observatoire du paysage et biodiversité ».

Séquence introductive

Vision nationale sur les enjeux paysage et biodiversité

Les trois interventions introductives ont permis d'apporter un regard national sur l'articulation entre les politiques du paysage et de la biodiversité.

Emilie Fleury - Jägerschmidt, MTECT, DGALN/DHUP, bureau des paysages

Paysages et biodiversité sont intimement liés ; un paysage retranscrit un type de milieu, que ce soit des espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. Il définit les conditions d'habitat des espèces, et plus globalement de la biodiversité. Le paysage produit de la biodiversité ; la biodiversité produit du paysage.

Face aux effets du changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, les Observatoires Photographiques du Paysage (OPP) sont des outils d'observation, qui peuvent permettre de s'inspirer des paysages d'hier afin de recomposer des diversités paysagères perdues, propices à la biodiversité.

L'OPP va permettre de comprendre les mécanismes et les facteurs de transformation des espaces qui sont à l'œuvre, de façon à réorienter favorablement l'évolution de la qualité des milieux et de la biodiversité, par exemple pour :

- favoriser les choix des objectifs de qualité paysagères à l'occasion des révisions de chartes des parcs pour les paysages naturels et culturels ;
- orienter les politiques en faveur des continuités écologiques, de la restauration des écosystèmes ;
- nourrir le champ de l'évaluation des autorités environnementales par la prise en compte de la dimension paysagère dans l'élaboration des projets, plans ou programmes locaux ;
- sensibiliser les populations à la qualité de leur cadre de vie, en symbiose avec la qualité des milieux de la biodiversité.

La coopération transfrontalière de l'Occitanie avec l'Andorre et l'Espagne est également un levier sur lequel s'appuyer pour amplifier les travaux en matière de paysage et de biodiversité, en particulier avec les observatoires des Paysages.

Nicolas Sanaa, Fédération des Parcs Naturels Régionaux,

Le travail en commun avec le bureau du paysage date de 2014, avec la réalisation d'un inventaire national des [OPP élaborés dans les PNR](#). Ce travail, copiloté entre le ministère de l'écologie et le ministère de la culture, a permis de mettre en lumière des initiatives locales qui s'affranchissaient du cadre rigide de la méthode nationale. La découverte de ces initiatives locales a été le point d'ancrage d'un réseau d'animations et d'échanges inter-parcs sur le suivi de la mise en œuvre de leurs projets de territoires. Ce réseau incluait notamment les structures de SCOT.

Alors, rares étaient les PNR qui utilisaient les séries de photo comme support de négociation, de planification ou d'argumentation des avis donnés sur projets. La plupart du temps les OPP étaient utilisés comme outil d'animation et de sensibilisation aux valeurs culturelles. Seuls le PNR des Vosges du Nord et celui du Pilat utilisaient leurs séries pour négocier avec les agriculteurs et les forestiers.

Mais la situation évolue. Le nouvel inventaire, réalisé entre 2021 et 2022, a identifié une accélération de la mise en œuvre de l'outil, et un changement des pratiques. Il a été constaté une plus grande implication dans l'urbanisme, avec une tendance intégratrice des différentes thématiques qui lui sont liées.

Si cette évolution reste lente, elle permet d'ouvrir l'outil à la participation habitante, maintenant reconnue. L'OPP du PNR de Brenne en est l'exemple le plus avancé avec l'instauration de "[veilleurs du paysage](#)", dont l'organisation permet une gestion quasi exclusive par les habitants.

L'OPP peut être tout à la fois un outil prospectif en définissant les qualités de paysage souhaitées et un outil d'évaluation sur la qualité de la gestion de ces territoires.

Kathleen Monod, Office National de la Biodiversité,

Les interactions entre paysage et biodiversité font l'objet de nombreux travaux de valorisation afin de garantir les effets de cette synergie.

Dans le cadre de la mise en place de la plateforme "Objectifs Paysage" avec le ministère, il a été notamment fait la promotion d'axes forts, contribuant à renforcer :

- **la politique de la trame verte et bleue** par une approche paysagère
- **la réduction des impacts des infrastructures de transport** au moment de leur conception par une approche concomitante entre les écosystèmes et les paysages.

Cette mission a donné lieu à un programme de recherche InfraStructures de Transport ECOsystème et Paysage dont les nombreux sujets de recherche permettent de réduire l'impact des projets sur la biodiversité en utilisant la démarche par le paysage.

<https://ittecop.fr/fr/decouvrir-ittecop>

- **la trame noire**, et la réduction de la pollution lumineuse tant pour la qualité des ciels étoilés que pour le confort de la biodiversité.

Sujet fortement porté par le Parc Naturel régional des Causses du Quercy et le Parc National des Pyrénées.

- **le maillage bocager**, qui reste un véritable enjeu de paysage et de biodiversité puisque depuis 1950, 70% des haies ont disparu. L'OFB a déclaré 2021 comme année de la haie bocagère, en espérant que la décennie à venir permettra d'impulser leur restauration à l'échelle internationale.



D'autres rapprochements entre ces deux disciplines se sont concrétisés en 2022 :

- **le concours de "la capitale française pour la biodiversité"** sur le thème de paysage et biodiversité dont le prix a été remporté par la Vallée de la Bruche dans le Bas Rhin. Et dont le prix "coup de coeur" a été remporté par la commune de Laroque-des-Albères dans les Pyrénées Orientales ;

- **le grand prix national du paysage** remporté par Alain Freydet pour le travail avec le conservatoire du littoral sur le site du Cap Fréhel dans les Côtes d'Armor et la restauration des landes pour ses paysages et sa biodiversité ;

- une expérience menée par le PNR du Haut Jura sur la commune du Grandvaux, et la **création d'un livret**, à l'attention du grand public, permettant d'explorer pour chaque unité de paysage, la biodiversité qui lui est associée, [Atlas de la Biodiversité du Grandvaux, PNR du Haut Jura](#).

- enfin, en matière de gestion des aires protégées, peut être signalé l'exemple du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la mer d'Opale qui a créé son observatoire photographique "[la terre vue de la mer](#)".

Témoignages et expériences des territoires

L'expérience du développement de la plateforme POPP Breizh dans la structure Observatoire Environnemental de Bretagne

Caroline Guillet, Cheffe de projet paysage dans l'OEB

L'Observatoire de l'environnement en Bretagne est un groupement d'intérêt public porté par l'État, la Région et les collectivités locales. Il a pour mission de collecter les données environnementales, les traiter et les restituer pour éclairer les choix des politiques publiques locales. C'est dans ce cadre qu'a été élaborée la plateforme POPP-Breizh. Il s'agit d'un outil de diffusion des données liées aux Observatoires Photographiques du Paysage de Bretagne. Il s'est vite révélé être un support d'animation très riche de la communauté des OPP Bretons, car toujours en évolution, dynamique et ouvert. Aujourd'hui, 17 OPP sont actifs sur cette plateforme. Cette dernière propose d'enrichir le corpus photographique par des interviews, des articles de presse ou des fonds sonores.



Cette plateforme, développée en Open Source, a pu enrichir l'approche développée en Occitanie. Actuellement d'autres régions sont potentiellement intéressées pour rejoindre la communauté de POPP.



Quatre réserves naturelles ont dernièrement rejoint la POPP-Breizh. Elles proposent, part leur sensibilité à la biodiversité, des points de vue différents, avec un seul premier plan. Si ces points de vue ne sont pas toujours considérés comme "esthétiques", ils révèlent un intérêt particulier pour l'observation de l'évolution d'un milieu. Afin de pouvoir suivre les évolutions particulières, un thésaurus propre à la réserve peut être créé en parallèle du thésaurus général.

Dans le logiciel, des recherches, à partir d'éléments du paysage, facilitent l'exploitation des OPP (maisons individuelles, haies bocagères, animaux d'élevage, etc.). En 2022, le bilan des 1259 séries met en exergue les thèmes les plus suivis en Bretagne avec notamment un suivi accru des dynamiques de « l'habiter » ou encore des dynamiques liées à la mobilité. Il est possible alors d'extraire les séries de photos qui rendent compte d'une évolution particulière, par exemple d'augmentation ou de diminution des haies bocagères. Un relevé cartographique affiche lesdites séries requêtées. Ces extractions peuvent être stockées dans un outil "Panier". Une fois cette étape réalisée, l'ensemble des données archivées est téléchargeable sous forme d'un tableur. Le tableur présente une synthèse des données et un inventaire des types de changement affectés à chaque élément de paysage suivi dans le corpus sélectionné.

00C0301000 #OPP local



07/10/2018

Panier

Ajouter au panier

Cet outil a permis, en 2019, de travailler sur la construction d'indicateurs de paysage pour suivre les évolutions paysagères à partir de données chiffrées. Ce travail toujours en cours est élaboré par une équipe projet composée d'une dizaine d'institutions bretonnes qui ont une expertise paysagère à l'échelle locale.

C'est dans ce contexte, qu'en 2022, l'OEB a lancé une enquête terrain pour étudier les perceptions des populations sur leurs paysages quotidiens (questionnaire en ligne et entretiens semi-directifs). Dix questions abordent les questions de biodiversité. Les résultats seront accessibles à l'automne 2023 et publiés au premier semestre 2024. Ils permettront de donner des clefs aux territoires sur la définition des objectifs de qualité paysagère. La publication sera l'occasion de mettre en résonance les OPP avec les représentations habitantes.

Présentation de la gestion et de la valorisation de l'OPP du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc

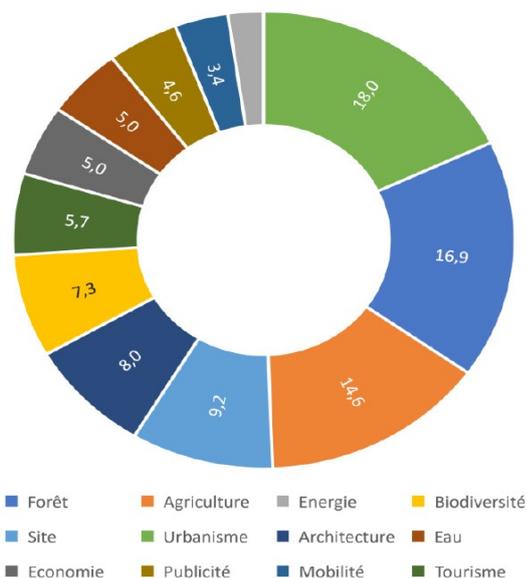
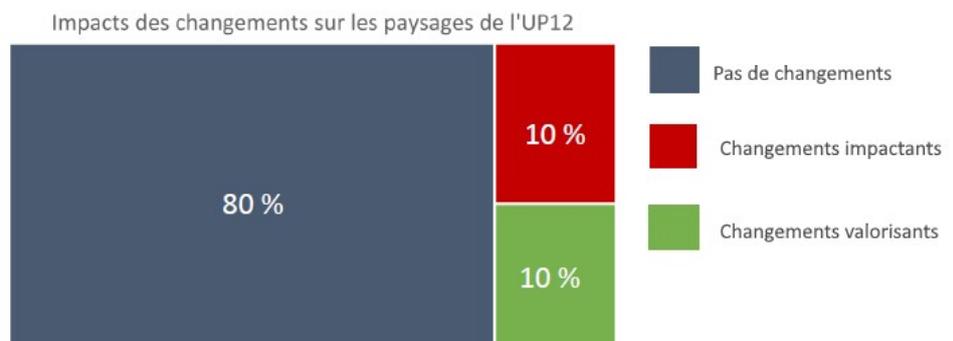
Amélie-Madeleine Guers, Chargée de mission urbanisme et paysage au PNR du Haut-Languedoc

L'OPP du PNR du Haut-Languedoc est assez récent puisqu'il date de 2013. Les reconductions de ses 102 points de vue sont gérées en interne, à raison de 1/3 des points tous les ans, pour une reconduction complète en 3 ans. Ce travail a nécessité de requalifier la donnée pour réaliser des fiches de terrain nécessaires à cette reconduction.

La capitalisation de ces données thématiques, géographiques, a permis d'exploiter de manière plus structurée les enseignements de l'OPP

Une synthèse, reprise sur un tableur, a permis de réaliser des analyses de répartition par type de paysage représenté, par thématique mais aussi en fonction des axes et des objectifs de la charte du parc.

Un premier type d'analyse a permis d'identifier, par unité de paysage, quelles étaient les dynamiques d'évolution. Pour exemple, l'unité de paysage 12 ci-contre.



Il a été fait ensuite un croisement entre les axes et les objectifs de la charte afin de pouvoir réaliser un bilan et la formulation de nouveaux objectifs.

Si la partie liée à l'urbanisme et la transformation des espaces est très bien représentée, les évolutions liées au développement des ENR le sont beaucoup moins ainsi que la représentation des activités culturelles.

Les séries de photo ont permis d'illustrer une charte architecturale et paysagère créée à l'occasion de la création d'un SCoT. Elles ont favorisé les débats par l'illustration des évolutions pour chaque unité de paysage. Les séries de photo sont utilisées à l'occasion de chaque porte à connaissance de document d'urbanisme.

Enfin, les séries ont permis d'illustrer deux actions de communication :

- une série de cahier de vacances avec "Boggy la châtaigne", à l'attention des jeunes publics, dont un exemplaire était particulièrement destiné à la compréhension des paysages. Des jeux de 7 erreurs sur des séries de photo ont permis de sensibiliser à l'évolution des paysages et d'en expliquer les causes.
- Une exposition composée d'une série de panneaux illustrant chaque unité de paysage, ainsi qu'une seconde série de panneau reprenant les thématiques portées par le PNR. Ces deux séries permettent d'adapter les illustrations aux propos et aux territoires concernés.

Présentation de la démarche OPP engagée sur le Parc Naturel de la Narbonnaise en Méditerranée

Fanchon Richard, Référente paysage au PNR de la Narbonnaise en Méditerranée

Les enjeux du PNR de la Narbonnaise en Méditerranée portent essentiellement sur les zones de lagunes, et concernent aussi beaucoup de zones viticoles. La moitié du territoire est en zone Natura 2000 en lien avec les milieux humides et les milieux secs de la garrigue méditerranéenne.

La phase actuelle de révision de la charte a permis d'identifier 3 grandes dynamiques à l'oeuvre :

- la continuelle attraction touristique liée au littoral ;
- la mutation des espaces liée à la fois à l'étalement urbain et à la fermeture des milieux de garrigue et donc à l'appauvrissement de milieux naturels ;
- la cumulation d'aléas dynamiques que sont les inondations, les feux de forêt et l'élévation du niveau de la mer.

L'Observatoire Photographique du Paysage a été construit dès la création du Parc, en 2005, en collaboration avec le CAUE, l'architecte des bâtiments de France, la Chambre d'Agriculture et l'ONF. Il a été construit de sorte que la reconduction de chaque point de vue puisse se faire à partir d'une fiche de terrain. Une première série d'analyse des évolutions des structures paysagères a pu être exploitée lors de la réalisation de la charte paysagère du piémont des Corbières. Les séries de photos ont permis la prise de conscience des phénomènes en cours pour la prise de décision collective sur le devenir de ces territoires.

Ces séries ont pu être mises en ligne sur internet avec le visualiseur **VOPP** qui permet d'effectuer les comparaisons de manière didactiques.



Les séries ont montré de manière factuelle aux élus les évolutions en gain ou perte d'éléments de qualité. Pour exemples significatifs :

- la reprise de photographies après un incendie permet de relativiser en regardant l'évolution possible sur le temps long ;
- la prise de conscience de l'envahissement du pin d'Alep et la fermeture des panoramas sur la mer ;
- le changement complet de la biodiversité du fait de l'arrêt du pompage de l'eau dans les marais salants.



En 2010, une autre façon de construire des séries a été de partir des photos anciennes apportées par les habitants dans les communes. Après un travail de rephotographie, les jeux de photos ont été présentés à l'occasion d'une animation de soirées avec les habitants. Les débats se sont portés sur ce qui fait la qualité du patrimoine paysager.

Ces couples de photos ont aussi été un support de concertation plus large à l'occasion de la révision de la charte du Parc. Une démarche, inspirée par le PNR des Pyrénées Ariégeoises, a consisté à demander, à partir d'un couple de photos donné, quelles pouvaient être les aspirations et les craintes sur l'évolution des paysages, en complément d'un jeu de questions plus précises sur les paysages et la biodiversité. Ce travail a donné lieu à une restitution en croquis de la synthèse des aspirations par la paysagiste qui accompagnait le Parc dans cette démarche.



Dans le cadre de la création d'OPP instaurés plus particulièrement pour le suivi de milieux liés à la biodiversité, deux exemples sont présentés.

L'OPP de la Réserve Naturelle Régionale de Sainte-Lucie, constitué de 50 points de vue, permet d'illustrer les mesures compensatoires instaurées dans le cadre du projet d'extension du port de Port-La-Nouvelle et notamment :

- la remise en eau sur la partie sud pour favoriser la nidification des oiseaux ;
- le suivi des digues en phase de renaturation et de l'ouverture naturelle de brèches sur la mer ;
- la reprise de la végétation après la tempête Klaus de 2009 et une nouvelle fermeture des milieux et notamment la perte de beaux panoramas sur la mer.



L'OPP du site Natura 2000 du plateau de Leucate, constitué de 30 points de vue avec une reconduction actuellement biannuelle, permet de suivre la mise en place des mesures de gestion et leurs impacts. Les problématiques de surfréquentation piétonne sur la pelouse ont nécessité des mesures de canalisation des marcheurs. L'observatoire photographique a permis de maintenir la physionomie générale de ces milieux et d'en évaluer la progression, à la suite de la mise en oeuvre des actions.

La place de l'OPP dans les chartes de parc

Isabelle Mandon-Dalger, Référente PNR à la DREAL Occitanie

La DREAL Occitanie soutient les PNR dans la mise en place et la gestion des OPP sur deux plans ; d'une part dans le partenariat pour la mise en lignes des données sur une plateforme commune à l'Occitanie avec la direction de l'aménagement et d'autre part sur les financements pour la mise en oeuvre des chartes de Parc avec la direction de l'écologie. Actuellement tous les PNR de l'Occitanie ont mentionné l'outil OPP dans leur charte, sauf le PNR Corbières-Fenouillèdes.

Les thématiques d'observation communes recourent une grande part des milieux naturels :

- artificialisation des sols
- reforestation
- arrachage des haies
- évolution des pratiques agricoles
- évolution du trait de côte

Les points de vue permettent de poser un état de référence pour un bon suivi des restaurations des milieux. Ils gagneraient à être complétés par un état phytosanitaire de référence pour donner plus de poids aux commentaires donnés.

ATELIERS : Construction d'une méthode pour le choix de points de vue pour le suivi de l'évolution des milieux de la biodiversité

Les objectifs de la démarche d'atelier

Laure Chevillard pour les Pyrénées Ariégeoises et Lucie Julien pour les Pyrénées Catalanes ont proposé leurs territoires de Parc Naturel Régional pour réfléchir à une méthode d'approche de l'observation par la photographie de l'évolution des milieux naturels.

Cette démarche d'atelier est empirique. Elle permet de noter les limites de l'exercice et d'en améliorer les résultats. Il apparaît dans un premier temps utile de signaler la nécessité d'avoir une réflexion assez avancée sur le projet, afin de pouvoir désigner les lieux et les intentions de suivi des points de vue.

Méthode mise en oeuvre

A partir des présentations des caractéristiques du PNR et de leurs enjeux en matière de préservation de la biodiversité et de leurs milieux, la réflexion est engagée.

Sur les deux territoires de montagne que sont le PNR des Pyrénées Ariégeoises et le PNR des Pyrénées Catalanes, les milieux de continuités écologiques identifiés en commun sont :

- les zones humides ;
- les cours d'eau ;
- les estives et parcours ;
- les zones agricoles des fonds de vallées ;
- les landes, pelouses, crêtes ;
- les continuums forestiers ;
- les réservoirs de biodiversité forestière.

Un échange collectif a été conduit sur la base du tableau ci-dessous :

Menaces potentielles identifiées	éléments observés (ce qui sera dans le cadre)	Intention de prise de vue. Ce que l'on souhaite suivre en + ou -	Fréquence de reconduction	Saisonnalité et horaire
----------------------------------	---	--	---------------------------	-------------------------

Dans les réflexions globales des groupes, il a été difficile d'aller plus loin dans la définition des intentions de prise de vue. Néanmoins, les questions posées ont pu mettre en relief des difficultés pouvant être rencontrés lors de la construction des points de vue.

Dans ces échanges, de nouveaux types de milieux (vignes) ou de sujets à aborder ont été ajoutés à la réflexion. L'exercice a permis de formaliser les menaces identifiées à chaque type de milieux.

Zones humides

Menaces :

- Assèchement naturel ou non / drainage
- Aménagements / imperméabilisation
- Fermeture des milieux (enfrichement ou emboisement)
- Pression pastorale et touristique (détérioration du milieu)
- Pollutions diverses

Remarque : difficulté à observer l'assèchement des milieux

Cours d'eau / lacs et étangs

Menaces :

- Aménagements nuisant à la continuité écologique
- Aménagements et urbanisations des berges
- Erosion des berges (causes naturelles ou anthropiques)
- Progressions d'espèces invasives
- Manque d'apport d'eau et de précipitations, réchauffement de la température
- Pollutions diverses

Prairies, zones de culture et bocage

Menaces :

- Urbanisation (mitage), imperméabilisation et/ou artificialisation au sens large (équipement agricole ou non, infrastructures)
- Fermeture des milieux (enfrichement ou emboisement)
- Mise en culture des prairies naturelles, évolution du parcellaire et des motifs caractéristiques des paysages agricoles (chemins, murets, mares, ...)
- Destruction ou disparition des murets et des haies bocagères, des motifs arborés
- Concurrence des espèces envahissantes
- Réchauffement climatique

Remarques :

Constatation du déplacement du milieu.

Remembrement – changement de l'usage agricole.

Voir plutôt l'évolution des franges entre les espaces agricoles et la partie bâtie.

Trouver une saisonnalité en fonction de l'intention de la photo et le suivi de l'intégration du bâti. Plutôt en période d'automne pour révéler le déplacement des espèces végétales

Retrouver des photos plus anciennes au moment des « 30 glorieuses ». Problème de saisonnalité avec les feuillus sur les franges urbaines.

Landes et friches

Menaces :

- Brûlage dirigé
- Fermeture des milieux (risque incendie et diminution de la biodiversité pour certaines espèces, perte ressources fourragère, ...)

Forêt

Menaces :

- Pression pastorale (diminution de la régénération naturelle et biodiversité)
- Pression de la faune sauvage
- Fréquentation touristique
- Exploitation forestière
- Réchauffement climatique

Remarques :

L'emboisement peut être à la fois souhaité par les nouveaux arrivants d'un territoire, et non souhaité par les anciens, ce qui rend nécessaire l'accompagnement de l'interprétation dans un contexte donné.

Pelouses d'altitude

Menaces :

- Pression humaine et touristique
- réaménagement et construction de granges
- Fermeture des milieux
- Surpâturage
- Réchauffement climatique

Falaises, éboulis, milieux rocheux

Menaces :

- Erosion
- Pression humaine et touristique (mitage par infrastructures, intensification de pratiques de loisirs, exploitation de ressources minérales, ...)

Secteurs de vigne

Menaces :

- La qualité de la réhabilitation des caves « habitées »

Espaces agricoles

Menaces :

- Regroupement d'exploitations
- Bâti toujours plus grands + développement de toitures photovoltaïques
- Avec le changement climatique il y a spéculation sur l'herbe.

Remarque :

Relocalisation des exploitations pour revendre plus cher
Tout se concentre en fond de vallée

Développement du Photovoltaïque

- Charte agricole pour l'agrivoltaïque
- Agriculteurs partagés sur le sujet

Conclusion de la journée

L'implication de chaque intervenant a rendu cette journée très enrichissante. Ils en sont infiniment remerciés. Les échanges ont permis d'appréhender ou de consolider une méthode de mise en place des observatoires en Occitanie. En corrélation avec la plateforme internet qui permet de déposer et de visionner les séries de photos, la méthodologie commune et adaptée aux particularités de chaque structure permettra d'aider les gestionnaires d'OPP dans leur mise en oeuvre et dans l'animation de cet outil.

Pour cela, [POPP-SO](#) est mis à disposition gratuitement auprès des différentes structures portant un OPP. Une prochaine évolution de cet outil sera faite pour intégrer le visualiseur déjà utilisé par exemple par les PNR des Pyrénées Catalane et de la Narbonnaise en Méditerranée.

Une enquête sera lancée pour recueillir les attentes des participants concernant la thématique de la prochaine journée des OPP.

Les participant(e)s

NOM Prénom	Organisme représenté
ALEXANDRE Muriel	Conseil départemental de l'Hérault
BARRE Charlotte	CAUE Tarn et Garonne
BESOMBES Charlotte	Syndicat mixte du Grand Site du Massif du Canigó
BILLAND Véronique	Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron
BOULDOIRE Aurore	Conseil départemental de la Haute Garonne
CHEVILLARD Laure	Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises
CORNUEAU Pascale	DREAL Occitanie
DAIRE Marine	Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes
DAUNAS Fabien	Parc Naturel Régional des Grands Causses
DESSOLIERS Eric	Parc National des Cévennes
DUCRUEZET Anne	DREAL Occitanie
FLEURY- JAGERSCHIMDT Emilie	DGALN/DHUP
GROLLEAU Caroline	Commissaire enquêteur Haute Garonne
GUERS Amélie-Madeleine	PNR du Haut-Languedoc
GUILLET Caroline	Observatoire environnemental de Bretagne
GUGLIELMETTI Alain	DREAL Occitanie
HURTES Vincent	CAUE Aveyron
JARDIN Isabelle	DREAL Occitanie
JULIEN Lucie	PNR Pyrénées Catalane
LABAUME Philippe	URCAUE Occitanie
LAVAL Maïlys	DREAL Occitanie
LEBLOIS Nicolas	PNR de l'Aubrac
LONGA Stéphanie	Association pour la création du PNR Comminges Barousse Pyrénées
MANDON-DALGER Isabelle	DREAL Occitanie
METAILIE Jean-Paul	Directeur du CNRS, professeur émérite
MILLASSEAU Philippe	CAUE du Tarn et Garonne

MONOD Kathleen	Office National de la Biodiversité
PELLIET Henri	DREAL Occitanie
PENIN David	Parc National des Pyrénées
PINARD Mathilde	EPP du pont du gard
PINEL Yves	Association
RICHARD Fanchon	PNR de la Narbonnaise en Méditerranée
SABATIER Sonia	EPCC du pont du Gard
SANAA Nicolas	Fédération des PNR

Site Internet du Réseau Paysage Occitanie
[Suivez le lien](#)

